

# Fiche d'inscription\*

A l'examen d'admission aux études de Pédicurie-Podologie  
De l'ECOLE DE PODOLOGIE DE MARSEILLE  
*Institut de Formation en Pédicurie-Podologie*

Je soussigné(e),

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Né(e) le: \_\_\_\_\_ A: \_\_\_\_\_

Domicile où m'adresser toute correspondance: (jusqu'en Août compris)

Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone fixe où me joindre en Juin, Juillet, Août: \_\_\_\_\_

(Portables non admis)

Baccalauréat série: \_\_\_\_\_

En cours.

Obtenu.

Désire participer au concours d'entrée à l'ECOLE DE PODOLOGIE DE MARSEILLE prévu le :

**JEUDI 6 MAI 2010 Après-midi**

Cet examen consiste en une épreuve sélective de BIOLOGIE du programme de 1ère "S" et terminale "S", d'une durée de deux heures et notée sur 40 points.

Je note que les lieux et heure du déroulement de l'épreuve me seront communiqués ultérieurement.

La clôture des inscriptions est fixée au **VENDREDI 16 AVRIL 2010 à minuit**. (Le cachet de la poste faisant foi)

Je joins à ma demande **TOUTES** les pièces constituant mon dossier:

- UN CHEQUE de 91,00 € relatif aux droits d'examen, à l'ordre de "EPM".
- UNE COPIE du baccalauréat ou titre équivalent.
- UN CERTIFICAT DE SCOLARITE. (UNIQUEMENT pour les candidats de classe terminale; Mon admission sera alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat)
- UNE PHOTOCOPIE: soit Carte Nationale d'Identité recto-verso, soit passeport en cours de validité, soit Livret de famille, soit Extrait d'acte de naissance, revêtus de l'une des mentions prévues à l'Article 28 du Code Civil.
- UNE ATTESTATION délivrée par l'URSSAF ou la CRAM justifiant du versement de CINQ ANS minimum de cotisations de Sécurité Sociale. (Seulement pour les candidats non bacheliers)
- TROIS ENVELOPPES AUTOCOLLANTES **CARREES COURTES 114 X 162**, timbrées à 0,56 € et domiciliées à une adresse où je resterai joignable lors de la proclamation.

**Toute enveloppe non conforme fera l'objet d'un RENOI IMMEDIAT du dossier.**

*L'école ne saurait être tenue responsable de toute annulation ou d'un report des épreuves du concours dû à des cas de force majeure.*

**EN CAS DE DESISTEMENT, OU DE NON PRESENTATION  
LES PRESENTS DROITS D'INSCRIPTION  
NE FERONT L'OBJET D'AUCUN REMBOURSEMENT**

**NOTES IMPORTANTES**

1. En cas de réussite au concours, l'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard **le 15 SEPTEMBRE 2010**, des certificats médicaux suivants:
  - **Délivré par un médecin agréé auprès de la DDASS:**  
(*La liste de ces médecins est fournie par la DDASS de votre département*)
    - ✓ Attestation que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psycho-pathologique incompatible avec l'exercice de la profession.
  - **Délivré par le médecin traitant:**
    - ✓ Attestation que l'état oculaire du candidat soit compatible avec l'exercice de la profession.
    - ✓ Certificat médical de vaccination ANTIDIPHTERIQUE, ANTITETANIQUE et ANTIPOLIOMYELITIQUE. Ce certificat devra également préciser que le candidat a subi un test tuberculinique par intradermo-réaction et que celui-ci est positif ou que deux tentatives infructueuses de vaccination par le BCG ont été effectuées.
    - ✓ Certificat de vaccination complète contre l'HEPATITE B.
2. Je **reste joignable** pendant toute la durée de proclamation des résultats (Juin, Juillet, Août). Dans le cas contraire, **je perds** ma place.
3. Si je présente plusieurs autres concours, **je suis tenu de prévenir l'IFPP de Marseille que je renonce** à ma place, **au maximum 4 jours après ma notification** pour ne pas faire **attendre d'autres candidats**. Je m'engage aussi à **ne pas retenir une place injustement** alors que je suis dans l'attente d'autres résultats.

**DATE:**

**SIGNATURE:**

J'autorise les organisateurs des épreuves d'admission à faire apparaître mes noms, prénoms et résultats dans la liste de publication des résultats des épreuves qui sera accessible par Internet.

**\* La présente fiche d'inscription est à IMPRIMER RECTO-VERSO, à compléter, signer puis adresser accompagnée des pièces demandées à:**

ECOLE DE PODOLOGIE DE MARSEILLE  
206 Boulevard de Plombières  
13014 MARSEILLE - TEL: 04.91.58.16.72  
<http://www.ecoledepodologie.com>